Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20261110-D2026076-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-076

DATE DE CONVOCATION
02 novembre 2026

DATE D'AFFICHAGE
10 novembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

L'an deux mille vingt six
Le neuf novembre, à dix-neuf heures

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Mme Nathalie PEDROT qui donne pouvoir à M. Bruno EOZINOU, M. Thierry GUEGUEN qui donne pouvoir à Mme Catherine MASSON

Absent : M. Laurent BUHL

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2

Mme MASSON, adjointe aux finances et au numérique, expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à une décision modificative du budget en section d'investissement (intégration des frais d'études).

Décision modificative :

Section d'investissement
Recettes

Chapitre 041 **Intégration frais d'études**	**Article 203** **Insertions et études**	**+ 5 000,00 €**

Dépenses

Chapitre 041 **Travaux**	**Article 231** **Travaux**	**+ 5 000,00 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative budgétaire n°2 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND.

MAIRIE DE PORSPODER 29840